

Investissement de 400 000 \$ pour les arts et les lettres dans la Chaudière-Appalaches

Québec, le 26 février 2025 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, le **ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH)**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **L’Islet**, de **Montmagny**, de **Bellechasse**, de **La Nouvelle-Beauce**, des **Appalaches**, des **Etchemins**, de **Lotbinière**, de **Beauce-Centre**, de **Beauce-Sartigan** et la **Ville de Lévis**, en collaboration avec **Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA)**, annoncent aujourd’hui la signature de l’Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Chaudière-Appalaches 2024-2026.

Selon les termes de l’entente, les partenaires ont investi un montant total de **400 000 \$** réparti sur deux ans, soit 200 000 \$ provenant du Fonds régions ruralité (FRR) du MAMH et 200 000 \$ du CALQ. Ce montant assure la mise en œuvre du *Programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches*, qui permettra de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

« Je suis fière de constater, une fois de plus, que notre gouvernement aide à faire briller les artistes et leurs œuvres dans la région. J’invite tous ceux qui sont intéressés à déposer leur candidature à le faire sans hésiter! »

– Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales

« L’art et la culture sont des composantes essentielles de notre qualité de vie, en plus d’être l’expression de notre identité régionale. Qu’il s’agisse d’offrir des spectacles, d’embellir nos espaces publics, de divertir ou d’animer nos communautés... Nous voulons soutenir le talent de nos artistes et de nos créateurs, et les invitons à soumettre leurs projets. »

– Bernard Drainville, député de Lévis et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

« La culture est un outil de rassemblement riche et puissant pour notre collectivité, les projets émanant de l’Entente territoriale en Chaudière-Appalaches en témoignent bien! La MRC de Lotbinière est fière de collaborer à ces maillages surprenants entre le milieu culturel et les divers acteurs du milieu. La MRC tient également à féliciter Alicia Deschênes, qui a reçu une bourse dans le cadre de cet appel en 2024 pour un projet collaboratif avec le Centre-Femmes de Lotbinière. »

– Daniel Turcotte, préfet de la MRC de Lotbinière

« Cette nouvelle entente renforcera le dynamisme culturel de notre région et nous permettra de soutenir le talent de nos artistes. Nous en sommes fiers! ».

– Marc-Alexandre Brousseau, préfet de la MRC des Appalaches.

« La culture est un moteur essentiel de dynamisme et d'identité pour notre région. Cette entente, soutenue par le fonds régional et le Conseil des arts et des lettres du Québec, permettra aux artistes et aux organismes culturels de la Chaudière-Appalaches de concrétiser des projets enrichissants pour notre communauté. Nous sommes fiers de collaborer à cet effort collectif qui favorise la création et le rayonnement des talents d'ici. »
– M. Gilles Lehouillier, maire de Lévis.

« Depuis trois décennies, le CALQ s'engage à offrir un soutien financier adapté aux réalités régionales pour rendre l'art accessible partout au Québec. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à tous les partenaires de la Chaudière-Appalaches pour leur engagement envers notre culture. »

– Véronique Fontaine, présidente-directrice générale par intérim au Conseil des arts et des lettres du Québec

« Quand on travaille dans le milieu culturel, on sait à quel point nos actions peuvent allumer des étoiles dans les yeux de toute une communauté. Les arts et le patrimoine sont des moteurs de développement régional fabuleux, tant d'un point de vue social qu'économique. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, les MRC de la Chaudière-Appalaches et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour leur implication dans cette nouvelle Entente de partenariat territorial. Il est primordial de soutenir les régions comme la Chaudière-Appalaches pour que les artistes et les organismes culturels continuent de voir leurs projets de création, de production et de diffusion fleurir dans leur région. »

– Cassandre Lambert-Pellerin, présidente de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Appel à projets

Un **appel à projets est lancé dès aujourd'hui** pour les artistes, les écrivaines et les écrivains professionnels ainsi que pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires. Les projets doivent être déposés au CALQ au plus tard le **20 mai 2025**.

Informations et formulaires

Pour connaître tous les détails sur le *Programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches*, cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels
 - [Création, production et rayonnement](#)
 - [Mobilité](#)
- Organismes artistiques professionnels
 - [Création, production, promotion et/ ou diffusion écoresponsable](#)
 - [Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction \(mobilité\)](#)

Aide aux artistes et aux organismes

Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches offre un soutien aux artistes, écrivaines et écrivains professionnels ainsi qu'aux représentantes et représentants d'organismes artistiques désirant présenter une demande. Deux cliniques d'information virtuelles seront offertes, en présence de Nataly Rae, chargée de programmes au CALQ,

afin de faire état des différentes possibilités offertes par les différents volets du programme et répondre aux questions.

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels : le mercredi 5 mars de 10 h à 11 h via la plateforme Zoom
- Organismes artistiques professionnels : le mercredi 5 mars de 14 h à 15 h via la plateforme Zoom

Pour vous inscrire à ces cliniques d'information, veuillez remplir le [formulaire en ligne](#).

En complément, les artistes, écrivaines et écrivains professionnels désirant obtenir du soutien ou un accompagnement individualisé, peuvent prendre rendez-vous avec Josyane Prescott, conseillère en développement culturel, [par courriel](#).

Pour toute demande générale d'information entourant le programme de partenariat territorial, contactez Josée-Anne Paradis, conseillère en communication, [par courriel](#).

Programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches

Géré par le CALQ, ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, de contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes, des écrivaines et des écrivains, de favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi que d'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur, ainsi qu'à soutenir des projets de création, de production, de promotion et de diffusion écoresponsables.

Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants et intervenantes de la région.

– 30 –

Sources :

Karine Côté

Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
1 800 608-3350
medias@calq.gouv.qc.ca

Josée-Anne Paradis

Conseillère en communication
Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
418 523-1333, poste 231
communication@culture-quebec.qc.ca

Suivez le Conseil des arts et des lettres du Québec sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)

Suivez Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)